

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE de la SEANCE
du CONSEIL MUNICIPAL
du 21 JANVIER 2020**

Le Conseil Municipal d'Arnac-la-Poste s'est réuni à la mairie le 21 janvier 2020 à 20 h 00 selon convocation en date du 14 janvier 2020 sous la présidence du Maire, Madame DEVERINES Mariane, le secrétaire de séance étant Loïc LAGORCE.

PRESENTS : Madame DEVERINES Mariane, Monsieur DUBRAC Pascal, Madame CHANTON Amanda, Madame POUJAUD Brigitte, Monsieur DRIEUX Jean-Pierre, Madame CUTARD Fabienne, Madame DESMAISON Marguerite, Madame VINCENT Hélène, Madame DUPUIS Sandra, Monsieur BEAUBERT Damien, Monsieur LAGORCE Loïc.

ABSENTS (excusés) : Monsieur GRANDJEAN Lilian (donne pouvoir à Brigitte POUJAUD).

ABSENT (non excusé) : Madame TRIFFAUT Catherine.

Délibération n° 2020/001 portant sur la rénovation de la salle de motricité à l'école : maîtrise d'œuvre : Après avoir consulté plusieurs cabinets d'études, Madame le Maire propose de retenir le cabinet MO2R – 23 bis rue Diderot – 19100 BRIVE LA GAILLARDE dont l'offre mieux-disante s'élève à 9 000 € HT. Le conseil municipal décide à l'unanimité de retenir le cabinet MO2R et d'autoriser madame le maire à signer le contrat de maîtrise d'œuvre et de mandater cette dépense en section d'investissement à l'article 21312 – Prog. P0323.

Délibération n° 2020/002 portant sur la réparation du système d'alarme du reliquaire de l'église : Le conseil municipal a décidé à l'unanimité d'autoriser madame le maire à mandater cette dépense d'un montant de 1 324, 38 € HT à Securitas Technologies en section d'investissement à l'article 2158 – Prog. P0324.

Délibération n° 2020/003 portant sur la création d'une boulangerie/pâtisserie/snacking :

résultats de la consultation par appels d'offres, marché de travaux, réalisation des travaux :

rapport de d'analyse des offres maître d'œuvre (Cabinet ERCB). Les offres mieux-disantes sont présentées ci-dessous :

Lot	Nature	Estimation HT du maître d'oeuvre	Nombre d'offres	Entreprise mieux-disante	Montant de l'offre HT
1	Démolition désamiantage	50 440	4	SARL LAMY et Fils – 36250 NIHERNE	25 564, 00
2	Gros œuvre	109 325	2	SAS BOUCHARD 87300 BLANZAC	84 817, 60
3	Charpente bois couverture	40 565	1	SARL MARTINET 23160 AZERABLES	29 952, 40
4	Menuiserie Aluminium	51 850	2	Menuiserie Fermeture VARNIER – 87290 CHATEAUPONSAC	24 530, 75
5	Courant fort/courant faible	21 200	3	TDE 87250 ST-PARDOUX	13 779, 38
6	Plomberie/ventilation	22 400	1	SAS SECB 87300 BELLAC	19 551, 33
7	Cloisons : faux plafonds menuiseries intérieures	35 165	4	SARL ALTIPLATRE 23000 SAINTE FEYRE	30 637, 70
8	Peinture + option façades	15 200	4	SARL VACHER 36160 DEOLS	7 454, 75
9	Carrelage	16 480	3	Carrelage MESMIN et Fils 87080 LIMOGES	20 188, 31
10	Equipements techniques	57 000	2	En cours de négociation	/

Le lot n° 10 (Equipements techniques) fait l'objet d'une négociation en cours et le résultat de cette négociation sera présenté ultérieurement au conseil municipal. Le conseil municipal a décidé à l'unanimité :

- De retenir les 9 offres, mieux-disantes des entreprises proposées par la commission d'appel d'offres et présentées dans le tableau ci-dessus. Montant global de ces 9 offres : 256 476, 22 € HT
- D'autoriser Madame le maire à signer les documents relatifs au marché de travaux pour ces 9 lots.
- De faire réaliser les travaux,
- D'autoriser Madame le maire à mandater les dépenses relatives à cette opération en section d'investissement du budget communal à l'article 2135, prog. P0304.

Arnac-la-Poste, le 15/02/2020.

Le Maire,

Mariane DEVERINES

